

### *Les crédits*

nombre plus élevé d'emplois de qualité, des revenus plus élevés et une plus grande capacité de financer les programmes sociaux dont nous avons besoin.

C'est pourquoi le présent gouvernement a pris, dans ce Budget, les mesures nécessaires pour faire face à la menace que constitue l'augmentation de la dette publique. Nous avons dû faire des choix difficiles, mais nous avons proposé un train de mesures qui compriment les dépenses et augmentent les taxes, tout en protégeant les Canadiens les plus nécessiteux.

De plus, le gouvernement tient à ce que notre société reste bienveillante et compatissante.

Nos politiques ont aidé les nécessiteux et les défavorisés, et elles continueront de le faire au cours des années à venir, peu importe ce que prétend l'opposition. Et notre Budget ne met pas en péril notre filet de sécurité sociale; en fait, les mesures budgétaires le consolide en préparant une base financière solide pour nos programmes sociaux, à l'avenir.

Notre engagement se reflète dans le succès avec lequel nous sommes parvenus à réduire l'incidence de la pauvreté et de la misère chez les Canadiens. Depuis notre accession au pouvoir en 1984, bien au-delà de 600 000 personnes de moins vivent sous le seuil de la pauvreté et l'incidence de la pauvreté est tombée de 17,3 p. 100 à 14,1 p. 100.

Ces progrès sont dans une large mesure une conséquence directe de la performance du gouvernement sur le double plan économique et social.

A cet égard, nos politiques économiques ont amélioré la sécurité du revenu en permettant la création de plus d'emplois partout au Canada; en fait, plus de 1,3 million d'emplois ont été créés, et la meilleure politique sociale est un emploi. Nous sommes également parvenus à maîtriser l'inflation.

Nous avons déjà ramené l'économie canadienne sur la bonne voie après la récession des années 1980. Nous solidifions présentement la base économique afin de faire encore mieux.

Dans le cadre de la réforme fiscale, nous avons accru la simplicité, la justice et l'équité du système d'impôt sur le revenu en remplaçant les exemptions personnelles par des crédits et en abaissant les taux d'imposition et en réduisant le nombre. Grâce à ce changement d'orientation, 850 000 Canadiens et Canadiennes à faible revenu ont cessé de payer de l'impôt.

Le gouvernement demeure fermement engagé à conserver les programmes sociaux, tout en reconnaissant la nécessité d'orienter les prestations vers ceux qui en ont le plus besoin. Nous n'avons qu'à regarder les importantes améliorations apportées ces dernières années aux prestations versées aux familles pour nous rendre compte que

le gouvernement est convaincu qu'il faut aider les familles défavorisées.

A l'heure actuelle, plus de 3 millions et demi de familles reçoivent des allocations familiales au nom de 6 millions et demi d'enfants. Les sommes brutes versées par le gouvernement fédéral au titre de ces prestations s'élèvent à 2,6 milliards de dollars.

Le programme de crédits d'impôt pour enfants s'adresse aux parents à faible revenu.

• (1440)

Depuis 1984, la valeur maximale du crédit de base a augmenté de plus de 50 p. 100, passant de 367\$ à 559\$ par enfant. En outre, afin de garantir que les parents reçoivent le crédit au moment opportun, le gouvernement le verse actuellement de façon anticipée en novembre de chaque année. Environ 800 000 personnes ont touché cette prestation en novembre dernier.

En ce qui concerne les familles avec des enfants d'âge préscolaire, elles reçoivent depuis l'année d'imposition 1988, un supplément au crédit d'impôt pour enfants d'une valeur égale à 100\$. Ce supplément a également été versé par anticipation, en novembre, en même temps que le crédit. Et à partir de 1989, et pour les autres années d'imposition, la valeur du supplément passera à 200\$.

La violence dans la famille est également une question qui préoccupe le gouvernement. Car ce phénomène a des effets de longue durée, non seulement sur les individus, mais sur les familles et en plus, sur la société toute entière. Nous avons donc tous un rôle à jouer. En 1988, le gouvernement fédéral a annoncé un engagement de 40 millions de dollars afin d'aider à résoudre le problème de la violence dans la famille. La mise en place, par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, de 500 nouveaux refuges de courte durée pour des situations de crise, constitue la pierre angulaire de cette initiative. Le premier refuge d'urgence financé à même ce fonds a été établi à Swift Current, en Saskatchewan.

Compte tenu du taux de participation sans cesse croissant des femmes à la population active et de l'évolution de la structure familiale, il ne fait aucun doute que les services de garde à l'intention des enfants représentent un important domaine que le gouvernement doit activement financer. Et nous n'hésitons pas à le faire, car nous consacrons à ce secteur plus de 600 millions de dollars par année.

On a évidemment inclus dans ce chiffre la contribution fédérale de 200 millions de dollars qui est versée aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour payer leurs dépenses en matière de services de garde d'enfants en vertu du régime d'assistance publique du Canada.

On a aussi inclus les recettes fiscales escomptées relativement à la déduction des dépenses pour la garde d'enfants. Entrée en vigueur dès l'année financière 1988,